

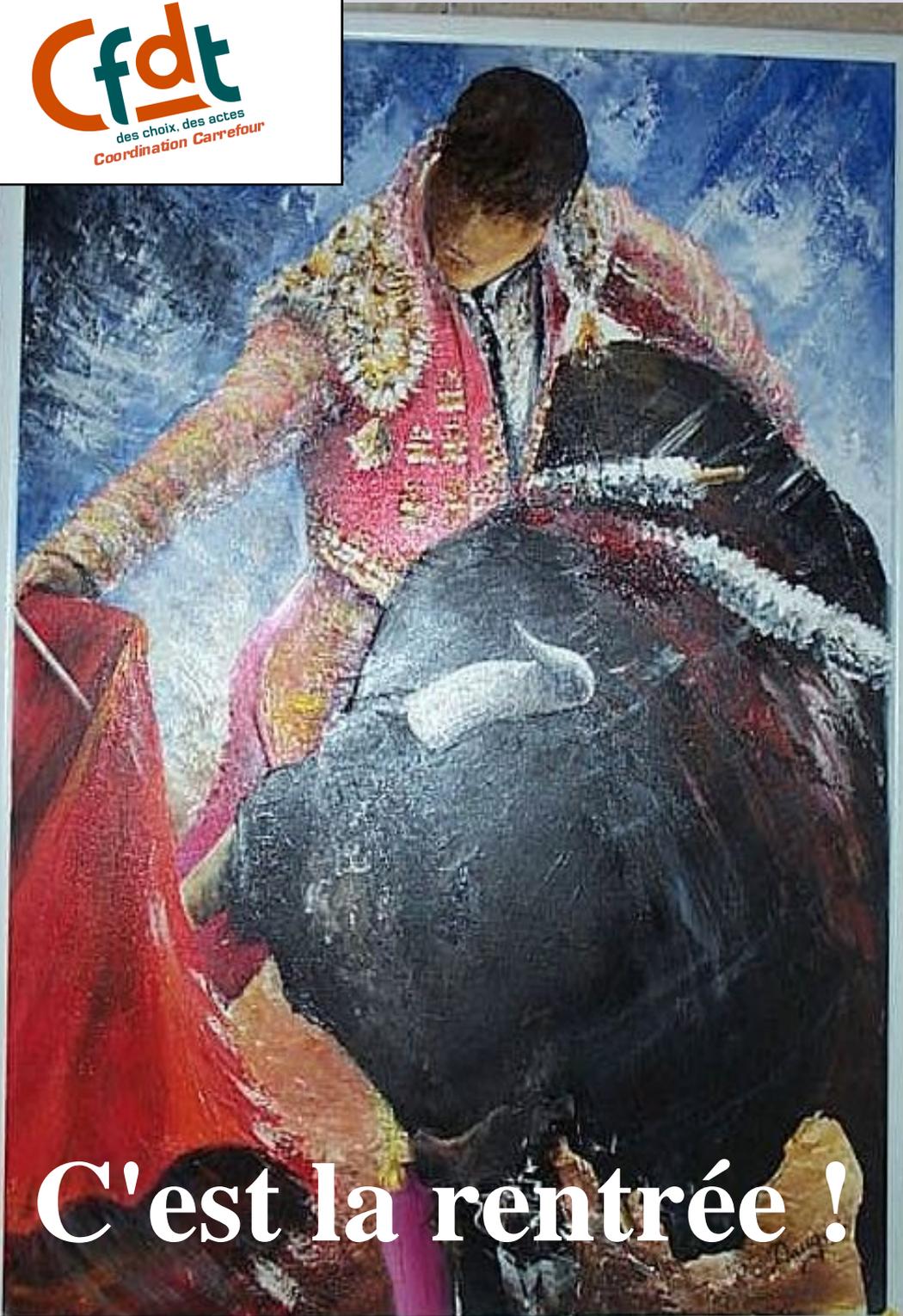
L'Hyper !

N°223/06

28 août 2006

22 pages

Cfdt
des choix, des actes
Coordination Carrefour



C'est la rentrée !



FORUM		CFT - CARREFOUR	
Sommaire			
1	Le Forum	1	Le Forum
2	Le Forum	2	Le Forum
3	Le Forum	3	Le Forum
4	Le Forum	4	Le Forum
5	Le Forum	5	Le Forum
6	Le Forum	6	Le Forum
7	Le Forum	7	Le Forum
8	Le Forum	8	Le Forum
9	Le Forum	9	Le Forum
10	Le Forum	10	Le Forum
11	Le Forum	11	Le Forum
12	Le Forum	12	Le Forum
13	Le Forum	13	Le Forum
14	Le Forum	14	Le Forum
15	Le Forum	15	Le Forum
16	Le Forum	16	Le Forum
17	Le Forum	17	Le Forum
18	Le Forum	18	Le Forum
19	Le Forum	19	Le Forum
20	Le Forum	20	Le Forum
21	Le Forum	21	Le Forum
22	Le Forum	22	Le Forum
23	Le Forum	23	Le Forum
24	Le Forum	24	Le Forum
25	Le Forum	25	Le Forum
26	Le Forum	26	Le Forum
27	Le Forum	27	Le Forum
28	Le Forum	28	Le Forum
29	Le Forum	29	Le Forum
30	Le Forum	30	Le Forum
31	Le Forum	31	Le Forum
32	Le Forum	32	Le Forum
33	Le Forum	33	Le Forum
34	Le Forum	34	Le Forum
35	Le Forum	35	Le Forum
36	Le Forum	36	Le Forum
37	Le Forum	37	Le Forum
38	Le Forum	38	Le Forum
39	Le Forum	39	Le Forum
40	Le Forum	40	Le Forum
41	Le Forum	41	Le Forum
42	Le Forum	42	Le Forum
43	Le Forum	43	Le Forum
44	Le Forum	44	Le Forum
45	Le Forum	45	Le Forum
46	Le Forum	46	Le Forum
47	Le Forum	47	Le Forum
48	Le Forum	48	Le Forum
49	Le Forum	49	Le Forum
50	Le Forum	50	Le Forum



Toile de
Jean-Jacques
Dauga

OUVERTURE

Sommaire et indices

▼ Ouverture

Sommaire et indices **page 02**

Ah, les vaches ! **page 03**

▼ Développement

Plus nombreux, plus forts **page 04**

Surfer avec la CFDT **page 05**

▼ La pause

Salle d'attente **page 06**

▼ Le kiosque à journaux

Revue de presse de l'été **page 08**

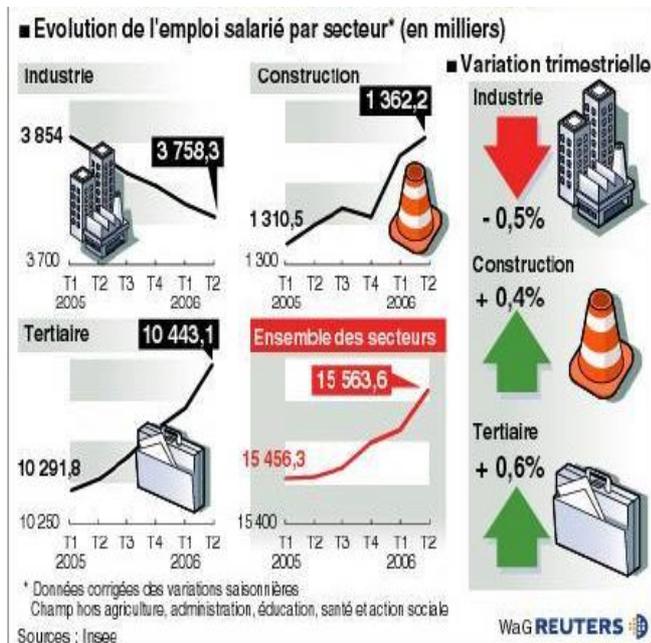
▼ Dans les coulisses

Actualités syndicales **page 11**

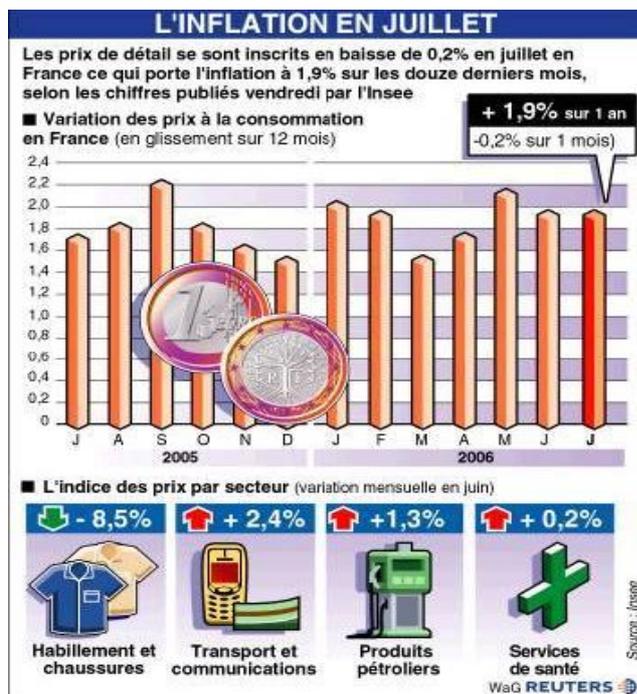
▼ Formation

Réunion de réflexion **page 19**

EMPLOI



INFLATION



21 ans que la CFDT publie l'Hyper, 2 ans que nous l'avons relooké, 6 ans que nous avons ouvert un site internet et depuis 1 an un forum pour les vendeurs EPCS est ouvert.

Toujours en mouvement, la CFDT ne cesse de chercher des moyens d'être plus proche des salariés, de les informer, de les soutenir, de les représenter.

Une nouvelle amélioration arrive avec l'ouverture d'un forum généraliste.

L'hyper ouvre une nouvelle rubrique "salle d'attente, la pause" un lieu ludique rappelant qu'être syndicaliste c'est d'abord oeuvrer pour une qualité de vie.

Dans le même optique quelques zooms sur nos militants qui rappellent qu'il y a une vie après Carrefour.

On nous copie (et pas qu'un peu) on nous critique mais on nous lit et c'est là l'important !!

Bonne lecture !

Ah les vaches !

par Serge Corfa



Voici deux ans dans l'édito je vous faisais part de l'exposition consacrée à la vache qui rit. Cette année je commence la collection de la cowparade !

Bon me diriez vous est-ce que la CFDT **ruminerait** quelques actions, est-ce notre attirance pour le rouge, un instant de Creutzfeld Jakob ou est-ce simplement la vue des prairies verdoyantes en ce mois d'août pluvieux qui nous attirent vers les vacheries. Est-ce grave docteur !

Non mais il fallait bien trouver une excuse à ce titre et surtout ce juron venu à l'esprit bien souvent pendant les congés. et à la lecture des infos en provenance des magasins.

Jugez en vous même en parcourant ce numéro !

Dans certains hypers les juilletistes en sont réduits à quémander un verre d'eau et en août à regarder si le toit ne vas pas leur tomber sur la tête.

A la radio Johnny et son pénitencier fait un tabac dans certains magasins et K nous raconte les malheurs de la petite Léonine caissière dans un supermarché.

*Et puis...**Mercredi matin le roi, sa femme et le p'tit prince sont venus chez moi pour me serrer la pince ...** à lire page 15.*

Les vacances, fut courtes car il faut compter chaque jour et les prix quoiqu'on en disent sont toujours exagérés même chez Leclerc.

Sur les routes des vacances bouchons et radars nous attendent. Pour compenser le prix du baril la prime de transport arrive et limiteur de vitesse enclenché on se rit des percepteurs nouvelle génération que sont les radars sauf qu'à la maison attend l'amende du mois précédent.

M'en fout avec les points de la carte Iris je me suis offert un superbe vélo utilisable quand justement je n'aurais plus de points (vous suivez ?). Equipé par Champion le sponsor du tour de France je peux aller loin mais eux ? Où sont les champions ? on se dit qu'il n'y a pas qu'en Chine que la lutte anti corruption que veut mener Carrefour doit s'intensifier .

Oui tout au long des vacances et au retour on a souvent pensé vache !

Si comme moi toutes ses infos vous font Meuh'gler alors comme notre ami Dauga dites vous que la la taumachie est l'art suprême pour régler ce problème !

Mort aux vaches !



Un' jolie fleur dans une peau d'vache

Un' jolie vach' déguisée en fleur

Qui fait la belle et qui vous attache

Puis, qui vous mèn' par le bout du cœur

Plus nombreux, plus forts

La CFDT est présente dans
104 hypermarchés
Après ...
Bercy,
Ecully,
Montereau,
Epernay,
Limay,
Coquelles,
nouvelle
implantation
CFDT à...
Chelles
7 nouvelles
sections
CFDT depuis
le début de
l'année.



A toi qui nous lis !

Tu travailles à Carrefour, tu es sympathisant(e) CFDT, deux bonnes raisons pour nous contacter.

L'évolution des métiers, les changements de sociétés, les nouvelles technologies, les restructurations, le self scanning, l'emploi, la pression, les horaires etc.....

Comme tous tu te poses des tas de questions sur ton avenir et celui de Carrefour. 135 000 salarié(e)s de Carrefour en France ont les mêmes interrogations, les mêmes problèmes, les mêmes attentes.

La CFDT est présente dans plus de cent hypermarchés Carrefour et chaque mois nous étendons notre implantation. Plus nous serons nombreux(ses), plus nous pourrons faire évoluer notre condition sociale.

Ainsi la formation tout au long de sa vie, demandée par la CFDT, était hier mais encore plus aujourd'hui la façon la plus concrète pour améliorer son quotidien et évoluer professionnellement. Un salarié de plus soutenant cette demande et c'est une chance supplémentaire de concrétiser cet objectif. Tu y trouveras ton compte comme tous.

Responsable syndicale et salariée Carrefour, je souhaite avoir un contact avec toi par téléphone, courrier, E mail ou mieux te rencontrer.

Tu es parmi ceux qui peuvent nous aider à aller plus loin, à concrétiser nos espoirs. Notre organisation peut, elle, être le formidable haut parleur de tes demandes. Demain échangeons et oeuvrons ensemble.

Avec la CFDT tu n'es plus seul(e) dans ton magasin et en parcourant les pages de cette gazette tu constateras que la CFDT est vivante et que ces militants sont à l'aise dans leurs baskets.

Prend contact avec moi où un autre militant CFDT, nous sommes partants...et toi!

Francine Viseux
Déléguée nationale CFDT Carrefour
Assistante de caisse à Reims Cernay



CHELLES

Délégué syndical CFDT: Laurent Bordeaux

Injuste ! C'est ce qu'à immédiatement pensé **Laurent**, animateur de vente à Chelles, quand il apprit la convocation pour un éventuel licenciement d'une collègue. Sans mandat et n'écoutant que son éthique Laurent a été voir le directeur après avoir pris quelques conseils de la CFDT via notre site. Son intervention fut écouté et efficace pour la première fois en 8 ans le directeur modifia son "intime conviction".

Pour **Laurent** l'affaire ne s'arrête pas là, il a décidé de représenter la CFDT dans son magasin. Son directeur voit plutôt ça d'un bon oeil "vu qu'il préfère avoir a faire a moi plutôt qu'à un "branleur" qui ne serait nommé que pour être protégé". Un avis que partage la CFDT. Chez nous nos délégués sont là dans l'intérêt des salariés pas dans leur intérêt personnel.



La Charte du forum

Les forums de la CFDT Carrefour sont ouverts à tous adhérents et sympathisants à conditions de s'identifier auprès de l'administrateur.

Deux forums cohabitent l'un généraliste avec des rubriques évolutives pour que chacun s'y retrouve, l'autre spécifique réservé aux sujets concernant les vendeurs produits et services .

Une seule obligation accepter les règles d'utilisations.

Le forum a pour but de permettre à ces membres de partager leurs expériences et de trouver des réponses à leurs questions. Il permet également à la Coordination CFDT - Carrefour d'étayer ses revendications.

Le forum est un espace démocratique, chacun peut s'exprimer librement.

Le respect de chacun ainsi que les règles élémentaires de politesse sont de mises.

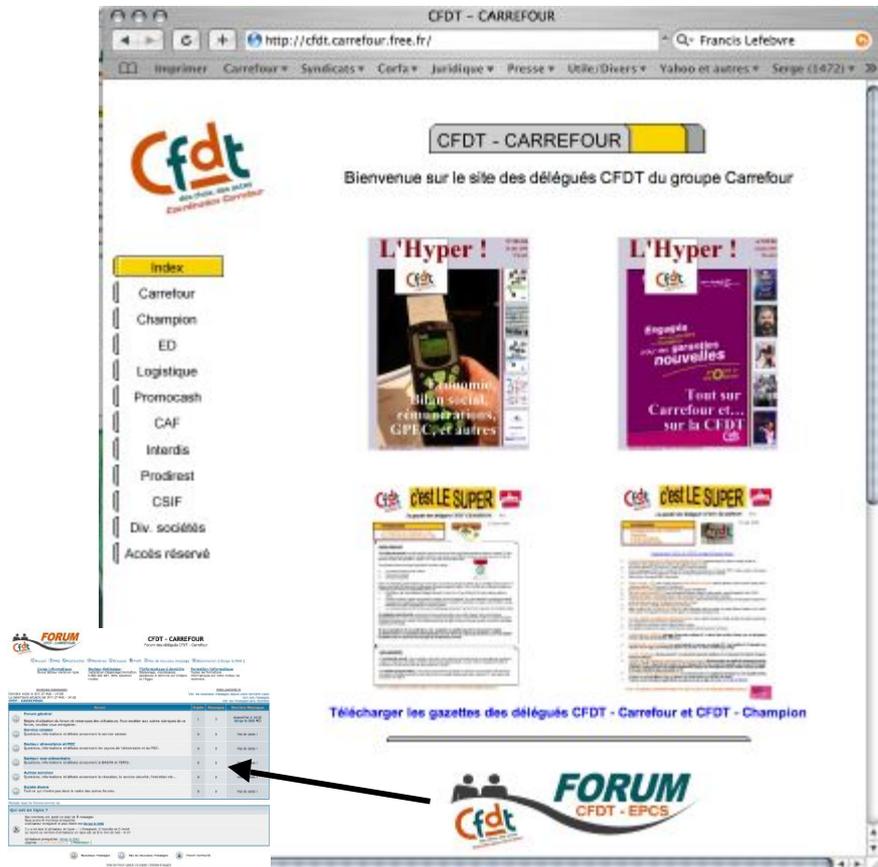
L'administrateur et les modérateurs peuvent supprimer tout message ne respectant pas ces principes. Ils peuvent également supprimer le compte de tout membre récidiviste.

Les informations postées sur ce forum sont confidentielles. Ces informations ne peuvent être utilisées que par la CFDT, propriétaire de ce forum. Les membres, qui adhèrent aux règles d'utilisation, déclarent que chaque message posté est une correspondance privée.

Tout utilisateur de cet espace privé à d'autres fins, s'expose à des poursuites.

<http://www.cfdt-carrefour.com>

C'est la rentrée et le site CFDT Carrefour est de nouveau actif.



Le forum CFDT des vendeurs produits et services de l' EPCS ouvert depuis un an vous attend .

Il a repris du service après un peu de ménage et ses 44 membres actifs avec les animateurs Thierry, Sylvain et Pascal vont reprendre leurs débats.



Un nouveau forum ouvert à tous vous est proposé dès la rentrée.

Poser des questions, débattre, répondre, échanger. Tout est possible sous l'oeil bienveillant des administrateurs.

N'hésitez pas à vous enregistrez pour y accéder.

Méfiez- vous des contrefaçons, l'officiel est ici pas ailleurs !!

Vacances scolaires 2006-2007

Pour toutes les zones

Rentrée scolaire des élèves
Le lundi 4 septembre 2006

Toussaint Du mercredi 25
octobre 2006 au lundi 6
novembre 2006

Noël Du samedi 23 décembre
2006 au lundi 8 janvier 2007

Début des vacances d'été Le
mercredi 4 juillet 2007

pour la Zone A

Hiver Du samedi 10 février
2007 au lundi 26 février 2007

Printemps Du samedi 31
mars 2007 au lundi 16 avril
2007

Pour la Zone B

Hiver Du samedi 24 février
2007 au lundi 12 mars 2007

Printemps Du samedi 14
avril 2007 au mercredi 2 mai
2007

pour la Zone C

Hiver Du samedi 17 février
2007 au lundi 5 mars 2007

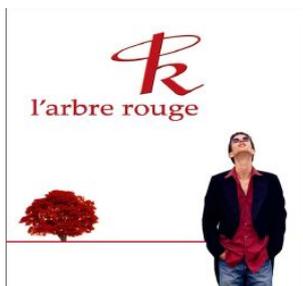
Printemps Du samedi 7 avril
2007 au lundi 23 avril 2007

*Le départ en vacances a lieu
après la classe, la reprise
des cours le matin des jours
indiqués.*

Zone A : Caen, Clermont-
Ferrand, Grenoble, Lyon,
Montpellier, Nancy-Metz,
Nantes, Rennes, Toulouse.

Zone B : Aix-Marseille,
Amiens, Besançon, Dijon,
Lille, Limoges, Nice, Orléans-
Tours, Poitiers, Reims, Rouen,
Strasbourg.

Zone C : Bordeaux, Créteil,
Paris, Versailles.



Enfin on parle de nous !

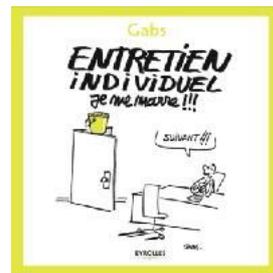
K (Nicolas Michel) est un chanteur Suisse d'une trentaine d'années qui se produit depuis 2003. Il vient de sortir son 1er album en solo intitulé « *L'arbre rouge* ». Il évoque le travail, le quotidien, la routine des caissières dans « *La petite Léonine* » qui trime pour 4 sous à la caisse de sa supérette, et puis il y a les marchés, le soleil, la musique, le violon, la farandole. <http://www.sitedek.ch/>

C'est le moment !

Entretien individuel, je me marre de Gabs

Observateur le plus incisif de la vie de bureau, avec plus de 250.000 albums vendus dans la série « je me marre ! » ?

Dans ce dernier opus, il exerce son humour mordant sur le rite annuel de l'entretien individuel : A lire absolument avant d'aller à votre SIPP !



Suivez la vache !



De New York à Paris, les expositions urbaines et en plein air de la COW PARADE séduisent les cœurs.

A la fin de chaque exposition, la plupart de ces vaches peintes par des artistes de renom sont vendues aux enchères au profit d'œuvres caritatives, puis reproduites en miniature. La Cow Parade est ainsi devenue un thème de collection très apprécié. A offrir d'urgence !

A quand la nouvelle star ?

Délégué syndical central CFDT chez ED et guitariste du groupe **Kristendom** un profil pas commun d'autant qu'**Alexandre**, c'est de lui dont il s'agit, fait dans la musique Métal.

Vous pouvez aller visiter son site sur <http://mystikprod.free.fr/> et filer à la Fnac acheter son dernier CD "*Awakening the chaos*" avec un DVD inclus.

Si vous le trouvez dans les bacs chez Carrefour prévenez nous !



Carrefour 3ème employeur en France

Les magasins toujours la cible des braqueurs

Le site Carrefour.fr s'améliore !

Carrefour va, enfin, se battre contre la corruption... en Chine un pays où les affaires vont devenir difficiles.

Premier échec de Wal-Mart sur le sol européen et une contestation de plus en plus forte sur son sol !

Leclerc 1er ?

Quelques titres du mois d'août si vous avez raté votre quotidien préféré.

Le chiffre du jour

- 1% La baisse des effectifs des groupes du CAC 40 en France

«les stars de la bourse ont beau gagner plus d'argent que jamais pas question pour elles d'embaucher massivement».



L'année dernière, les entreprises du CAC 40 ont augmenté leurs effectifs de 1,7% dans le monde... mais pas en France où ils ont reculé de 1%. Et malgré une "rentabilité historique", augmentations des ventes (+ 10% en 2005) et des bénéfices nets (+ 20%) les effectifs de ces gros employeurs n'ont pas évolué depuis dix ans.

Selon une étude menée par Les Echos, les pensionnaires du CAC 40 totalisent 4,1 millions de salariés de par le monde. Mais sur ce chiffre, 40% d'entre eux exercent dans l'Hexagone.

Dans une liste des 15 premiers employeurs français, Carrefour arrive en

tête avec plus de 440 000 employés dans le monde suivi par la Sodexho (324.000), La Poste (303.000) et Veolia (271.000).

En revanche, sur le seul territoire français, **Carrefour n'apparaît qu'au 3ème rang avec 135.000 salariés** après La Poste (291.000) et la SNCF (197.000).

Etude du journal les Echos

Deux motards braquent le Champion

Les deux malfaiteurs ont dérobé entre 2 000 et 5 000 € samedi soir.

« Ils sont arrivés en criant et ont menacé les caissières et les clients, se remémore Maribel, hôtesse d'accueil au supermarché Champion. Ils m'ont braqué leur revolver à barillet sur la poitrine et sont repartis avec la recette de la journée. C'était très rapide, je n'ai pas eu le temps d'avoir peur.»

Il est 19 h 25 samedi soir lorsque deux malfrats encagoulés pénètrent dans le supermarché, et maîtrisent, l'arme au poing, le personnel et quelques clients. A une demi-heure de la fermeture du magasin, cinq caissières sont sur les lieux ainsi que deux hôtesses d'accueil et deux vigiles.

En moins de cinq minutes, ils parviennent à remplir leurs sacs à dos avec l'argent liquide contenu dans les caisses avant de repartir à bord d'une moto cross. Entre 2 000 et 5 000€ auraient ainsi été dérobés.

Le supermarché Champion n'est pas coutumier des braquages. « C'est la première fois qu'un tel événement se produit depuis que je travaille ici », expose Marie-Agnès Vitré, manager du magasin depuis trois ans.

Une cellule psychologique a été ouverte pour les employés du magasin qui le désirent. Tous ont repris le travail normalement.

Le Courrier de Mantes 16 août 2006

Nouvelle version Web

Carrefour est dans une période de grands travaux sur Internet. En avril 2006, l'enseigne a réalisé une refonte complète de Ooshop.com, son site de vente de produits alimentaires. En juin, la chaîne de distribution complétait son offre en ligne en ouvrant Boostore, son site de vente de produits non-alimentaires.

C'est désormais au tour du site de la marque, Carrefour.fr, de faire peau neuve. Un pré-lancement qui précède une ouverture officielle qui devrait intervenir en septembre.

Le site permet d'ores et déjà d'accéder aux informations pratiques relatives aux magasins de la chaîne et de contacter chacun d'entre eux individuellement. Il est également possible de consulter le e-catalogue de l'enseigne au format Flash et d'accéder à un magazine en ligne Au delà, un espace personnel permet aux détenteurs de la carte de fidélité maison de consulter leur historique d'achat et de sélectionner leurs 25 produits préférés.

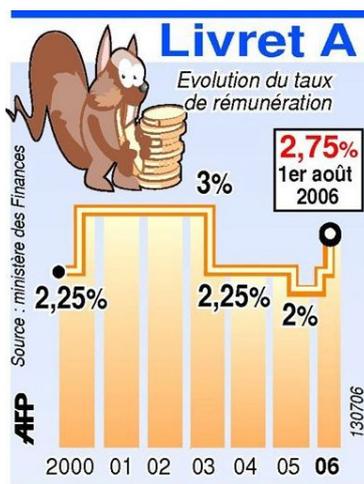
De nouvelles fonctionnalités à venir: Un panneau de contrôle qui permettra de suivre rapidement son historique d'achat et de constituer des listes de courses imprimables et

personnalisées. l'actualité de son magasin Carrefour habituel et être averti des promotions en vigueur pour ce magasin.

L'adresse: Carrefour.fr,

Epargne

La bonne nouvelle pour ceux qui peuvent épargner



Leclerc 1er !

Le dernier pointage réalisé par le magazine 'Linéaires' est formel : Leclerc a rectifié le tir face à Carrefour et reprend son titre d'enseigne la moins chère de France.

L'indice "LinéairesPrix" du 1er semestre 2006, fondé sur un panier de grandes marques leaders de l'alimentaire et qui fait référence dans la profession, crédite le groupement d'indépendants d'un indice à 96,3, c'est-à-dire 3,7% moins cher que la moyenne nationale.

Carrefour reste cependant la seconde enseigne la moins chère avec un indice à 97,6, désormais approché par Intermarché avec 98,5. Super U suit à 98,5 tandis qu'Auchan affiche 99,1.

Wal-Mart quitte l'Allemagne

Wal-Mart et Metro ont annoncé en effet, vendredi 28 juillet, que l'américain allait céder ses 85 magasins - dont 19 sont détenus en direct et les autres loués - au premier distributeur allemand.

En Allemagne, Wal-Mart emploie plus de 11 000 salariés. et s'est implanté fin 1997 outre-Rhin.

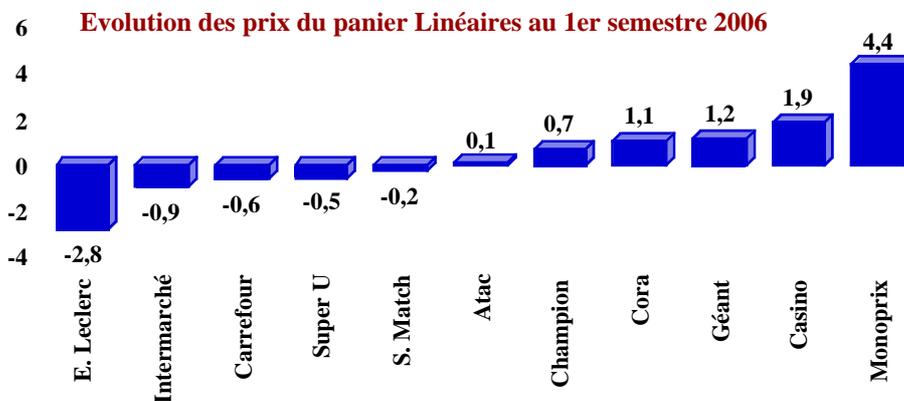
Le groupe s'est déjà retiré de la Corée du Sud en mai, mais reste présent au Canada, en Chine, au Japon, en Grande-Bretagne et en Amérique centrale et du Sud.

Selon le porte-parole du syndicat

LA LIGNE ALERTE PRIX CARREFOUR

32 35 dites "alerte prix"
Appel gratuit depuis un poste fixe
POUR VOUS GARANTIR LES PRIX LES MOINS CHERS

Un prix moins cher ailleurs ?



des services Ver.di, le départ de Wal-Mart marque aussi l'échec de "l'américanisation" du travail en Allemagne. Il redoute néanmoins des pertes d'emplois.

Metro, emploie 250 000 salariés et est le quatrième distributeur mondial après Wal-Mart, Carrefour et Tesco. Outre ses magasins Metro et Makro Cash & Carry et ses hypermarchés Real, il est aussi présent dans les supérettes avec Extra, les produits électroménagers et audiovisuels sous les enseignes Saturn et Media Markt et les grands magasins avec Galeria Kaufhof.

L'Allemagne compte 250 magasins de plus de 400 mètres carrés pour 1 million d'habitants, contre 120 en France et 110 en Grande-Bretagne.

Wal-Mart a réalisé, lors de son exercice clos à fin janvier 2006, un chiffre d'affaires mondial de 312,4 milliards de dollars (244,7 milliards d'euros) pour un bénéfice de 11,2 milliards de dollars. Il emploie 1,8 million de salariés.

Outre-Rhin, il a défrayé la chronique en tentant d'imposer une directive "d'éthique" réglementant, notamment, les relations amoureu-



ses au travail, qui a été jugée contraire aux principes constitutionnels par le tribunal régional du travail de Düsseldorf en novembre 2005.

Wal-Mart contesté aux USA

Le mouvement "WakeUp Wal-Mart", soutenu par diverses personnalités politiques effectue actuellement une tournée en autobus au travers 19 Etats américains et 35 grandes villes.

Les instigateurs de la tournée 2006 "Changeons Wal-Mart, Changeons l'Amérique" qui a démarré le 1er août entendent "se dresser face aux abus des riches et puissantes corporations telles Wal-Mart" et faire passer le message "qu'il est temps pour Wal-Mart d'agir équitablement plutôt que d'entraîner l'Amérique dans la mauvaise direction".

Il est notamment reproché au géant de la distribution de faire pression pour faciliter les délocalisations d'emplois, de rogner sur la couverture maladie offerte aux employés, de pratiquer des salaires insuffisants mais aussi de s'opposer au renforcement de la sécurité portuaire ce qui pourrait renchérir le coût des produits importés de Chine.

Le groupe a décidé de rétorquer par sa propre campagne de relations publiques. Wal-Mart a envoyé la semaine dernière une lettre circulaire à ses employés de certaines villes situées sur le passage du bus "Change Wal-Mart, Change America" au sujet de "la décision de quelques élus et candidats d'attaquer la société lors d'évènements publicitaires sponsorisés par des syndicats".

Il s'agit pour Wal-Mart d'une première mesure "d'un effort d'éducation des associés de la société au sujet des erreurs factuelles commises par ces candidats lorsqu'ils évoquent Wal-Mart".

Proche du parti républicain, le groupe considère qu'il fait l'objet d'attaques inexacts destinée à marquer des points pour des groupes d'intérêt en jouant sur le plan politique.



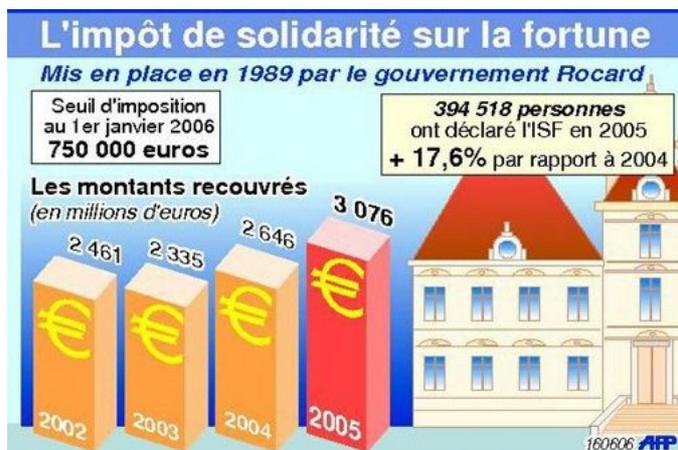
Chine, halte à la corruption

Carrefour Chine débute une large campagne anti-corruption dans ses 75 supermarchés à travers le pays, afin d'améliorer la gestion.

La rapide expansion en Chine pose de nouveaux problèmes tels que des dessous de table et des cas de corruption dans les magasins.

Le siège social de Carrefour Chine, à Shanghai, ont hier envoyé une note à leur bureau de Chine du sud, l'invitant à stopper les pratiques de corruption dans le processus d'achat.

Carrefour Chine a déjà pris des mesures pour déraciner les problèmes hantant la compagnie, particulièrement dans son service d'achats de nourriture et d'appareils ménagers. Mais selon un ancien directeur, les bénéfices viennent toujours en tête des priorités.



Même si un cas de corruption était avéré, la punition restait limitée à l'intérieur du groupe pour empêcher les difficultés légales, a indiqué Wang Tao, un ancien directeur d'un des Carrefour.

"Ce système a aidé à amplifier les cas de corruptions,". "Les personnes qui ont été attrapées, ont simplement été replacées ou transférées vers d'autres magasins. Ainsi, les mêmes choses se reproduisaient maintes et maintes fois."

Selon Wang, les pots de vins et les cas de corruptions étaient fréquents dans son magasin.

"Nous avons un système de surveillance très strict," a hier indiqué une source anonyme de la section des relations publiques de Carrefour Chine.

Il a dit que la compagnie prenait maintenant une position plus sérieuse contre la corruption, et une équipe d'investigation spéciale a été formée à cet effet.

Ceux attrapés à accepter des dessous de table ou à exiger des honoraires supplémentaires de la part des fournisseurs seront dorénavant remis au système judiciaire.

La compagnie va réorganiser le recrutement de son personnel, et l'achat sera maintenant effectué par

les bureaux régionaux, et non plus par les différents magasins.

La Chine en question

L'eldorado Chinois au sein duquel Carrefour compte se développer rapidement pourrait-il se retourner contre le distributeur français ? Le groupe local Lianhua envisagerait ainsi de céder les 45% du capital qu'il détient dans la société commune Shanghai Dia Lianhua, joint-venture établi à Shanghai comme son nom l'indique. Cette entité possède en effet 120 magasins et demeure lourdement déficitaire.

Chez Carrefour, on veut minimiser les enjeux en soulignant que le

groupe français dispose d'une vingtaine de joint-venture de ce type en Chine et que cet accord ne représentent que 3,5% de l'activité de Carrefour en Chine. Lianhua se donnerait jusqu'à la fin de l'année pour trancher le dossier...

Dans le cadre de mesures qui pourraient être jugées protectionnistes, Pékin a décidé de lancer un projet de loi visant à contrer le développement des deux géants mondiaux de la grande distribution, Carrefour et Wal-Mart.

Ainsi désormais, dans l'optique de l'ouverture d'un magasin de plus de 10.000 m², les groupes concernés devront obtenir l'aval d'une commission mixte composée notamment d'industriels, d'experts universitaires, de concurrents et de résidents.

Cette décision réjouit les chaînes chinoises qui sont de leur côté plus portées sur le développement de magasins de plus petits formats.

Il faut rappeler que Carrefour est le numéro un en Chine de part son nombre de magasins. Il en compte 79 et misait sur l'ouverture de 12 nouveaux magasins en 2006.



Taiwan

Carrefour vient d'intégrer à son réseau, après des travaux de réaménagement, six anciens magasins Tesco dont la chaîne française a pris le contrôle dans le cadre d'un accord avec le groupe britannique (échange avec les magasins de Tchèque et Slovaquie)

Cette opération place Carrefour en tête du marché insulaire de la grande distribution, avec 44 grandes surfaces. Le premier concurrent RT-Mart, est associé avec Auchan, et dispose de 23 magasins.

La direction table sur une croissance de 10% des ventes dans ces six nouveaux magasins et prévoit d'en ouvrir 4 autres avant la fin de l'année.

Donneront ou ne donneront pas ce chèque transport.

Certains d'entre nous ont encore sur leur fiche de salaire la prime de transport de 3,51 euros (23 F) montant figé depuis plus de 30 ans.

En 1976 le prix de l'essence était de 2,25 F (0,34€) le litre !

Cette prime à été instaurée par une loi en 1948. Elle est actuellement de 4 euros.



Perpignan

Echec à l'ouverture le dimanche

La direction d'Auchan voulait ouvrir un dimanche 6 août et 3 septembre. La direction Carrefour apprenant ces ouvertures voulait faire de même avec un préavis de 8 jours.

Le syndicat à oeuvrer pour que le magasin Auchan reste fermé. La Direction avait décidé de passer en force

en affirmant qu'elle avait les autorisations pour ouvrir ce jour là : elle était tellement sûre de son "coup" qu'elle avait même placardé des affichages 4X3 dans tous Perpignan et ses alentours.

Suite à l'intervention de la CFDT auprès du Maire, du Préfet, de la CCI, du Directeur Départemental du Travail, de l'Inspecteur du travail.... **le magasin sera fermé!**



Orléans

Des départs de cadre en cascade: une démission d'un cadre, le responsable bou-

cherie en absence injustifiée, en ras le bol du manque de respect de ses supérieurs. il y a quelques mois un autre cadre du PLS donne sa démission. Le responsable de la charcuterie licencié a mis son dossier au prud'homme et est défendu par la CFDT.

Dernièrement le directeur a licencié un

Chèque transport

Un chèque ne fait pas une politique des revenus

Face à l'accroissement du coût de l'énergie et à ses conséquences sur le budget des salariés, **la CFDT a revendiqué dès la rentrée 2005 auprès du gouvernement, la création d'un « chèque transport ».**

Cette revendication qui, petit à petit, a trouvé un écho favorable dans l'ensemble des organisations syndicales, semble être sur le point d'aboutir. **Avant les derniers arbitrages gouvernementaux, la CFDT souhaite que celui-ci engage une consultation des partenaires sociaux.**

Ce dialogue doit permettre de resituer cette future « prime de transport » dans le contexte plus large de l'évolution des revenus. En effet, à côté de l'accroissement du coût de l'énergie, d'autres facteurs pèsent sur les budgets des salariés : le logement, la santé... A cela, s'ajoutent les politiques salariales des entreprises qui consacrent des inégalités de revenus croissantes. **C'est pour cela que la CFDT redemande au gouvernement la réunion d'une « conférence des revenus ».**

Enfin, une politique d'aide à la prise en charge du coût du transport « domicile-travail » doit s'inscrire **dans une incitation à l'utilisation des transports en commun, dans une politique globale de maîtrise de l'énergie, tant pour des raisons économiques qu'environnementale.**

Déclaration de Marcel Grignard, Secrétaire national

employé du service technique. Il n'a pas fait son boulot d'astreinte. La convention dit que c'est les niveaux 4 qui doivent être d'astreinte or lui il est niveau 3. Un dossier va être déposé au prud'hommes. (il était délégué FO au précédent mandat). FO n'a pas voulu s'en occuper.

Aucune réponse correcte aux questions en DP. Exemple question DP "l'écran de la LAD fonctionne très mal, pouvez vous investir". L'écran est changé par le responsable de la comptabilité avant la réunion DP. Il est resté une heure en place puis retiré. La réponse à notre question: on le changera quand il sera tout à fait en panne.



Saisonniers

La CFDT est présente depuis sept ans sur les plages et dans les stations de ski avec la campagne "Jobs saisonniers : vos droits ne sont pas en vacances",

Cet été dans le cadre de cette campagne Jean-Jacques Dauga délégué syndical CFDT à Bordeaux, comme de nombreux militants, a assuré sur ses jours de repos, une permanence juridique en juillet et août, à la maison des saisonniers à La Teste sur le bassin d'Archachon.

Expérience enrichissante et très bonne relation avec les politiques qui soutiennent le projet et certains employeurs "honnêtes"!



Solidarité

Jean-Jacques Dauga délégué du SAV Sud-Ouest à plus d'une corde à son arc. D'abord il est conseiller prud'homme ex joueur de rugby mais aussi peintre réputé de la tauromachie (quand il ne peint pas des banderoles syndicales).

Depuis plusieurs années Jean-Jacques apporte son aide à un village du Sénégal à travers l'association **Solidarité Enfants du Saloum**.

Chaque année, au mois de septembre, il retourne en Afrique porter du matériel médical et installer des pompes à eau dans les villages Sérères du Sénégal.

Pour 2005, l'association a fourni aux dispensaires du Saloum.: 150 kg de médicaments, 700 cahiers, 40 gilets de sauvetage pour enfants, 2000 kits de suture, pour recoudre les blessures, 600 seringues, 80 Paires de lunettes, 200 préservatifs, un fauteuil roulant pour une jeune handicapée, 2 grosses pompes qui alimentent le village de Diogane (400 habitants), 600 m de maille pour fabriquer des filets de pêche etc.....

A préciser que Jean-Jacques reverse à l'association tous les prix qu'il gagnent à travers les concours de peinture et... il en gagne beaucoup !



Reims Tinquex

Arrivée depuis 7 mois le nouveau directeur ne chôme pas. 33 questions de délégués CFDT en juillet, du jamais vu en 18 ans de mandat.

Nous ne sommes plus dans un Hypermarché, mais dans un Pénitencier disent les salariés. Veulent-ils nous dégoûter pour obtenir notre démission (ça commence déjà?)

Suite aux travaux du TGV Est et de l'Autoroute, un des deux Leclerc va être rasé, pour être reconstruit et agrandi. Son ouverture est prévue pour septembre et l'impact sur le site sera important. On ne peut que regretter que rien ne soit fait pour fidéliser les nouveaux clients, qui se rabattent sur Carrefour.

Pas de remplacement vacances et maladie ou très peu, ce qui engendre des ruptures en rayons et des attentes interminable en caisses. Nous sommes en dépassement de frais de personnel, nous dit-on malgré un chiffre à + 5.

La prime d'intéressement sera de 2,10 part nationale comprise.



Dijon Toison d'or

Une partie de toit s'effondre

A Dijon, lors d'un orage, une partie du toit d'un supermarché s'effondre: il n'y a pas de victime

Alors qu'un orage s'abattait sur

Dijon, quelque 60 m2 de la toiture de l'hypermarché de la ville se sont effondrés sans faire de victime, le vendredi 28 juillet en cours d'après-midi. Un élément de charpente en béton de l'hypermarché Carrefour, au centre commercial la Toison d'Or, a cédé, peut-être sous le poids de la pluie.

La réserve des produits électromé-

nagers a alors été touchée par une inondation sur 2.000 m2, avec une hauteur d'eau de 5 cm. L'hypermarché est resté ouvert mais des experts se sont rendus sur place. Dans la foulée de cette visite, 1.500 m2 de surface de vente ont été neutralisés dans l'attente de travaux de réparation.

Dans les coulisses CFDT



Angers Gd Maine

Aline Levron déléguée CFDT d'Angers Gd Maine a choisi le jour de ses 20 ans d'ancienneté pour quitter l'entreprise et prendre des responsabilités à la Fédération des services.

Après avoir pendant près de 5 années pris des responsabilités importantes au sein de la coordination CFDT

Carrefour, Aline rejoint le pôle commerce de la fédération.

Tous nos voeux l'accompagne dans cette nouvelle responsabilité où elle saura continuer l'action positive qu'elle a mené chez Carrefour au sein de la CFDT et où, nous dit-elle, "*elle a appris à maîtriser les tenants et aboutissants d'une négociation*".

Elle retrouvera **Nicole Lardeux** (Angers St Serge), **Jean-Louis Bienvenu** (St Herblain), **Eric Marcel** (Les Ullis), **Brigitte Rayer** (Angers Gd Maine) sans oublier aujourd'hui à la retraite **Yvon Quemeneur** (Montesson), tous anciens salariés de Carrefour "montés" à la fédération.

Une présence "massive" qui montre que la direction Carrefour à face à elle des militants CFDT de qualité (il fallait le dire, c'est fait !) et nombreux puisque malgré ces départs l'action continue toujours plus fort chez Carrefour.



Margencel (Provencia)

Après un accident de travail et un arrêt de plus d'un an la médecine de travail a déclaré inapte notre déléguée syndicale centrale à son poste de travail. L'inspecteur du travail a constaté qu'il n'y avait aucune possibilités de reclassement dans les Carrefour et Champion de ce franchisé et a donné

son accord pour que l'employeur procède au licenciement..

Quetigny

Pierre Gaiffe adhérent depuis plusieurs années a été nommé délégué syndical. Il est vendeurs produits et services et travaille à temps partiel.





Auchan

PSE Auchan : l'entreprise doit provisionner plus de moyens. !!!

la CFDT d'Auchan ne nie pas la nécessité de moderniser l'entreprise mais revendique plus d'équité et au final aucun chômeur

Pour assurer des gros gains pour le groupe Mulliez des salariés qui ont fait la boîte sont en survie sociale...c'est intolérable !!!

Les hypers France ont « fait » le groupe en participant massivement aux investissements. Maintenant que nous sommes en perte de vitesse, la direction générale réduit les effectifs sur les magasins sans mettre des moyens suffisants pour préserver réellement les emplois.

Un peu plus d'un demi Millions d'€uro d'enveloppe au total pour des mesures d'accompagnement (pour plus de 1000 emplois) cela est bien trop peu au regard des gains du PSE qui représentent des dizaines de millions d'€ par an ce qui laissent des moyens pour prendre des mesures plus équitables en faveur des salariés touchés .

Il faut dégager plus de fonds pour abonder les mesures du PSE afin de préserver le maximum d'emplois que l'on soit réellement dans le volontariat gagnant pour les salariés touchés.



Emplois

Evry siège

Les Espaces de mobilité et compétences dans le cadre de la suppression de postes ont été mis en place au siège. Une responsable de la DRS s'occupe à temps plein de la coordination des reclassements. A l'occasion d'un déplacement sur le site la CFDT a rencontré la responsable à première vue tout ce passe bien. Un contact avec notre déléguée syndicale **Colette Queval** confirme que, sous la pression, la direction semble mettre les moyens.

Mais rien n'est gagné, la consultation de la Bourse de l'Emploi montre que le groupe Carrefour propose 613 postes au 04/08. Lorsque l'on regarde les offres, on s'aperçoit qu'il y en a peu pour l'administratif, beaucoup sont à pourvoir en magasin (assistant de caisse, assistant de vente dans divers rayons (boucherie, charcuterie.....)), contrat de professionnalisation. *Prochaine réunion le 26 septembre.*

Hyparlo

Le premier message visible de l'arrivée de Carrefour chez Hyparlo (**12 hypermarchés**) n'est pas, comme veut nous le faire croire le dernier numéro de Positif, plein de sourire de la part des employés mais beaucoup d'inquiétude avec au premier chef un plan de restructuration.

Le SAV national, le siège et l'entrepôt Hyparlo seront fermés dès le premier trimestre 2007. 93 postes sont supprimés et les CDD ne sont pas poursuivis. 22 salariés seraient reclassés dans d'autres entreprises du groupe. Il reste 71 postes à trouver.

Par ailleurs la direction envisage d'intégrer les salariés Hyparlo dans un premier temps dans l'exploitation managériale (comme tous les hypers) puis dans un second temps dans les accords d'entreprise Carrefour.

Contrairement à Continent les accords collectifs Hyparlo sont très proches de ceux de Carrefour avec des avantages supplémentaires (dans un hyper les salariés ont une prime de logement ou les salariés boutique ont au niveau III) mais aussi des moins comme la participation aux bénéfices qui est plus faible que celle de Carrefour. L'enjeu en vaut-il la chandelle ? c'est ce qu'il faudra définir. *Réunion le 19 septembre*

Comme pour Euromarché, Montlaur, Chareton, Promodés la fusion sociale n'est pas simple et il faudra toute la compétence des militants CFDT pour qu'elle se fasse dans l'intérêt bien compris des salariés

CAF (Carrefour Administratif France)

Les salariés attendent la rentrée de septembre pour être fixés sur les restructurations. Sur le site de Mondeville, deux offres ont attiré notre attention : un chargé de mission (poste cadre, pour assister et suivre l'espace mobilité et compétences (pour le 11/09) ainsi qu'une assistante (aider les salariés dans leur mission de reclassement). *Première réunion pour les restructurations (T0) chez CAF est prévue le 14 septembre..*



Guillaume Louyot - www.biarritzforever.com

Anglet

La direction a obtenu l'autorisation de la CDEC pour l'agrandissement du magasin, Il passe à 13.000 m², soit un agrandissement de 1950 m²

Le directeur offre le champagne aux salariés, samedi de 11 h à 12 h 30, (moment où il y a le plus de clients en caisses). A remarquer que lors de la canicule le remplacement des caissières assoiffées était impossible.

La revue

Mercredi matin le roi, sa femme et le p'tit prince sont venus chez moi pour me serrer la pince ...

Incroyable ! les 28 et 29 juillet, 23 intérimaires débarquent dans le magasin d'Anglet, pour le nettoyage et le remplissage des rayons!!!!.

Tout cela parce que Guy Yareta vient faire ses courses comme un client lambda

A **Mérignac** une centaine de CDD embauchés sur quelques jours, juste pour offrir un magasin impeccable au "roi" qui continue sa visite (CDD qui disparaît quelques heures avant la visite...).

Magasin propre, rayons pleins réserves rangées comme elles ne l'ont jamais été avec des palettes qui encombraient les allées et qui ont disparu le temps de la visite pour réapparaître dès le lendemain,

cours de réception impeccable, avec des salariés qui manipulent des palettes et les rangent par + de 50° en plein soleil malgré nos interventions en CHSCT...

A **Anglet** ce 23 août ce n'était pas un raz-de-marée, mais un tsunamis 142 personnes extérieures à Carrefour travaillaient dans le magasins, 38 intérimaires et tout le reste des fournisseurs remplissant les rayons, les managers métiers a quatre pattes par terre nettoyant avec du sopalain et de l'alcool les taches qu'il restait sous les rayons.

Le roi faisait cette fois si un passage officiel profitant sans doute de ses congés au pays. On ne sait si les têtes pensantes de la DG croient

que le magasin est toujours aussi propre et bien achalandé ?.

Guy Yraeta et sa "cour" sont tous partis avec un grand béret basque. Sans rancune après tout il est du pays. Les clients attendent avec impatience son retour: le basque aime les magasins propres et bien rangés!

Ces jours là pas question de seriner "il y a trop de personnel, il n'y a pas de raisons d'embaucher"...

La phrase:

Pleins de « petits problèmes » que nous réglons au quotidien, mais n'est ce pas notre boulot ? (problèmes d' horaires, pressions, manque de personnel CP et maladies, canicule etc.)



Brest

Lire régulièrement les décisions de la cour de cassation et avoir un conseiller prud'homme dans le magasin ça aide !

Un salarié a été engagé pour une durée de 19 jours en qualité d'ELS par la société Auchan, en remplacement de trois salariés absents pour cause de congés payés.

Il a demandé à la justice la requalification de son contrat en CDI. La cour d'appel a rejeté sa demande retenant qu'un seul contrat peut parfaitement être conclu pour remplacer trois salariés absents. cette façon de procéder dit la cour d'appel n'est pas contraire à la loi dès lors comme en l'espèce, que les trois salariés dont le nom et la qualification sont indiqués dans le contrat, ont été remplacés successivement, pour le motif précisé dans ce contrat, par le salarié embauché par CDD.

La Cour de cassation n'est pas du même avis ! Il résulte de l'article L.122-1-1 1° du Code du travail que le CDD ne peut être conclu **que pour le remplacement d'un seul salarié en cas d'absence**. La requalification en CDI était donc possible.

Au regard de cette décision la section CFDT de Brest a saisi la Direction du magasin pour qu'ils soit regardé si des personnes sont concernées par cette décision. Dans l'urgence car certains CDD sont en fin de contrats.

Un exemple à suivre dans les magasins ...sans attendre !

Wasquehal

Le CE est consulté sur le licenciement d'un délégué syndical CGT pour harcèlement suite à un courrier de deux vendeurs (dont le patron refuse de donner l'identité).

La CFDT s'est étonnée de cette procédure ne comportant aucun document prouvant les dires. Le CE a donné 4 avis défavorables (sur 5).

Intervention CFDT: *Comment voulez vous que le CE puisse se prononcer en émettant un vote avec un manque d'éléments, et ne sachant pas qui porte de telles accusations ?*

D'autre part nous ne pouvons être objectifs, car nous savons qu'il y a eu des problèmes dans le secteur EPCS depuis peu concernant une soi-disant pétition, qui n'en est pas une, et dans cette histoire JPH a été pointé du doigt par le responsable du secteur EPCS, en faisant allusion à son ancien mandat de délégué Mr PM qui exerce un Management agressif envers son équipe de vendeurs en leur mettant la pression. JPH a voulu dénoncer ces pratiques. D'ailleurs un délégué FO avait alerté la Direction des méthodes de ce manager un peu avant toute cette histoire, bizarrement tout est parti de là. C'est pourquoi il faut beaucoup de recul pour juger qui harcèle vraiment, et ne pas employer ce mot à la légère.

Ndlr: Sans se prononcer sur un dossier que nous ne connaissons pas cette affaire démontre que les employeurs n'hésitent plus à utiliser les lois censées protéger les salariés contre eux.

Ce n'est pas la première fois et ce ne sera pas la dernière, le dernier exemple est l'accusation de diffamation à l'encontre de délégués qui

accusent un responsable de harcèlement (car dans ce cas la direction ne licencie pas le harceleur).

Dans le cadre d'un avis du CE sur le licenciement d'un délégué il n'est pas dans nos habitudes de voter pour le licenciement.

Les délégués n'ont pas à se substituer au pouvoir des juges, les affaires sont souvent plus complexes que ce que présente la direction et les moyens de défense des salariés concernés sont proches du zéro dans l'entreprise.

Hérouville

Beaucoup de difficultés pour les élus CFDT d'obtenir les justificatifs des dépenses des élus FO qui étaient voici encore quelques temps majoritaires.

La direction montre peu d'empressement à soutenir nos demandes sur les notes téléphoniques de ces élus qui s'étaient octroyés des forfaits téléphonique très très généreux.

Rappelons que majoritaire ou non nous avons des comptes à rendre et que les bons comptes font les bons délégués

Ouvertures le 15 août

112 magasins fermés - 105 magasins ouverts

Quelle logique dans ces ouvertures, mystère !

8 magasins n'ouvrent que le matin

25 magasins ouvrent avant 9 h

7 magasins ferment après 20 h

20 magasins ferment à 19 h

3 magasins ferment à 19 h 30

Puget et Stains battent le record de l'amplitude avec 13 h d'ouverture (8 h 30 à 21 h)

Margencel

A la demande de la CFDT de ce Carrefour franchisé Provença l'inspecteur du travail vient de rappeler que le budget de fonctionnement du CE ne peut servir à faire des cadeaux au personnel comme le fait la section FO de ce magasin quelques jours avant les élections.

Une pratique bien connue dans les Carrefour. Un sujet pour la lutte anti-corruption menée en Chine ?

Une formation qui tombe à pic !

Les 19-20-21 septembre 2006 à Bordeaux la CFDT rassemble ses militants pour une formation sur "la formation professionnelle tout au long de sa vie"



150 délégués issus des différents hypermarchés Carrefour se sont inscrits à cette formation programmée de longue date. Elle coïncide avec la relance par Carrefour du groupe de réflexion sur la formation.

La CFDT a des objectifs, elle se donne les moyens de les atteindre.

A la suite de cette formation un hyper consacré à la formation professionnelle sera diffusé largement.

Epernay

Le magasin de Carrefour Epernay est en travaux depuis plusieurs mois, les conditions de travail sont de plus en plus difficiles (non remplacement du personnel absent, modifications des horaires de travail, matériel souvent en panne et surtout surcharge de travail dû à l'agrandissement).

Pour toutes ces raisons la CFDT demande une prime exceptionnelle pour l'ensemble du personnel (prime déjà attribuée dans d'autres magasins Carrefour en travaux).

SAV Sud-Ouest

Les effectifs du SAV diminue comme peau de chagrin. Les élections ont lieu début octobre, FO inexistant fait le forcing, avec, semble-t-il, l'appui de la direction.

Il est vrai que l'action de la CFDT concernant la surveillance des salariés par GPS doit déplaire. Malgré de nombreuses relances l'inspecteur du travail ne semble pas presser d'agir.

Champion

Négociation sur un compte épargne temps en consultation dans les sections. *La loi étant profondément modifiée depuis la signature de l'accord chez Carrefour, il conviendra de revoir aussi notre accord.*

Inspection du travail

En 2003, l'Inspection du Travail a procédé à 277 055 interventions (95% dans des PME-PMI) en entreprise pour contrôler les conditions de travail.

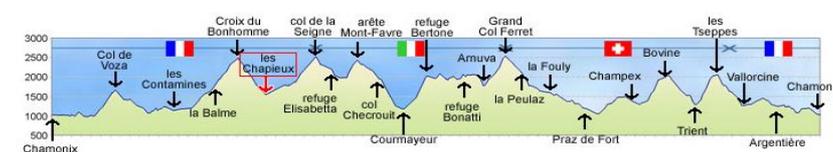
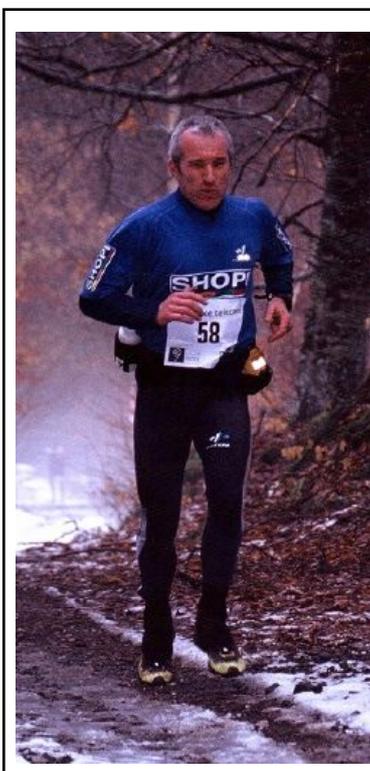
En 2004, plus de 440 000 observations faites par l'inspection du travail ont été justifiées par un motif de santé-sécurité au travail soit 55% des observations enregistrées en 2004.

Ces observations ont donné lieu à 18 746 procès verbaux dont 31% pour des motifs de santé et de sécurité.

En 2004, l'Inspection du Travail a participé à 20 296 réunions de CHSCT au sein des entreprises afin d'apporter son appui.

Les constats de l'Inspection du Travail confirment l'importance de la fonction de surveillance et de prévention exercée par les CHSCT au sein des entreprises.

Conseil Supérieur de Prévention des Risques Professionnels mercredi 24 mai 2006



Dominique est dans la course !

Faire le tour du Mont-Blanc en individuel du 25 au 27 août 2006 en une seule étape ! 3 pays - 158 km - dénivelé positif 8 500 m - 45 heures maxi - 2500 coureurs Pourquoi font-ils cela ???

On ne sait mais **Dominique représentant syndical CFDT au CCE de LCM (Logistique)** court depuis des années avec le dossard Shoppi. Marathon des sables / GR Réunion / Raid des Trolls / Raid Delta IBA... / Ardéchois 2003/ UTMB 2003, 2004, 2005, il enchaîne les courses.

Ancien de Prodim puis de Logidis Sispacheur niveau I de l'entrepôt LCM à La Chapelle D'Armentière Dominique court aussi après son emploi. Son entrepôt fait partie des sites vendus par Carrefour et qui quitte le groupe en juillet.

Mais Dominique est un coureur de fond. A Carrefour de ne pas l'oublier !

C'est chez vous ?

Questions des délégués du personnel du 17 août 2006.

1) Les élus CFDT demandent expressément à la direction de donner aux questions des délégués du personnel des réponses motivées, comme le veut le code du travail (L.424-5)

La direction ne peut se borner à des réponses du style: Oui, Non ou manque de Précision. Pire encore, répondre par les textes des accords, alors que ceux-ci ne sont généralement pas respectés.

2) Les élus CFDT demandent à la direction si la déréglementation de la législation fait partie des valeurs Carrefour ? En effet, un contrat étudiant est un contrat à temps partiel en CDI. À la fin de ses études, l'étudiant voit sa base contrat augmenté au minimum Carrefour, à savoir 30 h. Pourquoi, cela ne se fait-il pas ?

3) La direction a-t-elle prévu dans les futurs investissements, en plus des caméras existantes, la mise en place de miradors.

En effet, depuis quelques temps nous avons l'impression de travailler dans un Goulag avec pour seul droit, des interdictions.

- Interdiction de parler aux fournisseurs.
- Interdiction aux caissières de se dire bonjour.
- Interdiction d'aller aux toilettes sans pointer,
- Interdiction de se déplacer à l'intérieur de son service, Etc....

"Développer un type de syndicalisme qui affronte les questions difficiles et évite les réponses simplistes"



Canicule

Début juillet la CFDT nationale Carrefour à éditée une petite note rappelant les droits de chacun en cas de canicule. Une initiative bien venue !

Anglet

Pendant les journées de canicule les élus CFDT d'Anglet ont déclenché une réunion extraordinaire du CHSCT devant le manque de réaction de la direction

L'encadrement oubliait de donner à boire aux salariés, la climatisation était en panne, des secteurs dans le magasin avec 37 degrés, en réserve pas loin de 40 degrés .

Le directeur ne fut pas très content d'être ainsi interpellé mais le nécessaire fut fait

Mérignac

Nous avons déclenché un CHSCT car notre région a été classée en zone orange, avec des conditions de travail extrêmement pénibles.

Les points que nous avons obtenus :

- Mise à dispositions pour toutes les caissières de bouteilles d'eau (ce qui avait été refusé par la direction 8 jours plus tôt)
- Possibilité donnée aux salariés qui ont l'obligation de travailler avec une blouse de travailler en tee-shirt Carrefour
- Baisse de 1,5 ° de la température de notre magasin et avance d'une heure du déclenchement de la climatisation
- Relance de la ventilation dans les réserve. Elle avait été arrêtée car trop coûteuse en consommation électrique
- Révision et réparation dans la foulée de tous les rideaux électriques qui donnent accès aux cour de réception afin de rendre le magasin un peu plus hermétique
- Possibilité demandée pour les réceptionnaires de travailler plus tôt le matin et d'éviter toutes livraisons l'après midi
- Mise en fonction de toutes les fontaines à eau fraîche en réserve
- Point avec la médecine du travail et notre infirmière des personnes « à risques » avec une surveillance particulière
- Affichage sur le panneau direction des consignes de sécurité et des gestes adaptés en période de canicule.
- Demande de souplesse dans le travail certains salariés qui embauchent tôt le matin et qui dorment peu ne peuvent pas être aussi performant par ces températures
- Respect des règles de stockage (lait, boissons gazeuses certaines éclatent au soleil)

La formation reste la parent pauvre du social !

L'accord de 1999 n'est pas appliqué et la loi en vigueur depuis 2004 est inconnue !

La CFDT a mis la formation en priorité de ses revendications.

Jérôme Gantin, le nouveau Directeur de la Formation obtiendra-t-il les moyens pour une approche ambitieuse de la formation des salariés.

A suivre !

A remarquer, et le fait est assez exceptionnel pour être relevé, qu'un compte rendu de cette réunion a été établi par la direction. Compte rendu que nous avons apprécié au point qu'il sert de base à cet article, une fois n'est pas coutume !

Carrefour en panne !

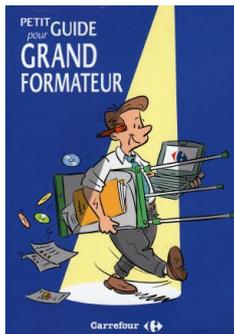
Une réforme du système de formation professionnelle introduit de nouvelles dispositions... qu'il reste à mettre en place chez Carrefour ! C'est le constat que l'on fait en parcourant les textes sur la formation.

Où est passé la formation chez Carrefour, qu'est devenu le projet de formation négocié en 1999 après la RTT ?

Alors que les salariés sont touchés par les restructurations et réorganisations, l'arrivée des nouvelles technologies; la formation reste la parent pauvre du social !

Voici près de deux ans que la commission formation ne s'était pas réunie. C'est donc sans illusion que les délégués CFDT se sont rendus à l'invitation de la direction.

Jérôme Gantin, Directeur de la Formation Hypermarchés



France a pris ses fonctions en avril 2006 suite au départ de **Jean-Pierre Naudan** pour cause de retraite. Il animera dorénavant la réunion de réflexion sur la Formation, en collaboration avec **Laetitia Marchand**

Responsable Relations Sociales à la DRS.

Réalisations depuis 1999

- Mise en place d'un projet global de formation : Validation, pour chaque métier du collègue employé, des parcours de formation.

- Réflexion sur la mise en place de formations qualifiantes pour les salariés (actions de formation sur la fonction et le métier, pour apporter les connaissances nécessaires à l'exercice de la classification du salarié).

- Réflexion sur des formations « métiers de bouche » en interne.

- Mise en place du document « Bien conduire ma formation ».

- Elaboration du plan de formation en magasin.

- Projet de formation pour développement personnel et co-investissement (Formations distinctes de celles qui contribuent à la réussite de la fonction exercée).

- Formations des salariés niveaux 4.

- Formation avant prise de poste.

- Autres dossiers présentés :

o Modules disponibles sur Intranet

Hommes

o Démarche Ecole Carrefour

o Outil GeF.

Des droits nouveaux à conquérir

La formation professionnelle tout au long de la vie bouleverse le panorama de la formation des salariés.

Désormais trois modalités de départ en formation coexistent et la loi redéfinit et élargit considérablement les possibilités de formation hors temps de travail dans le cadre du plan et du DIF.

Elle laisse également une place très importante à la négociation collective mais aussi individuelle pour la mise en oeuvre des nouveaux dispositifs.

Défendons l'emploi grâce à la formation professionnelle

L'emploi, c'est ce qui a guidé la réflexion de la CFDT sur le partage du temps de travail. Cette longue réflexion devait aboutir à la généralisation des 35 heures en France. Nous pouvons légitimement en revendiquer la paternité.

Aujourd'hui, c'est encore le cas avec la formation professionnelle.

Avec ces outils, la formation professionnelle devient un véritable levier pour favoriser l'emploi.

La Commission précise que le travail réalisé dans le passé n'a pas eu la répercussion attendue sur le terrain, que les prises de décision validées à l'époque ne sont pas appliquées en magasin.

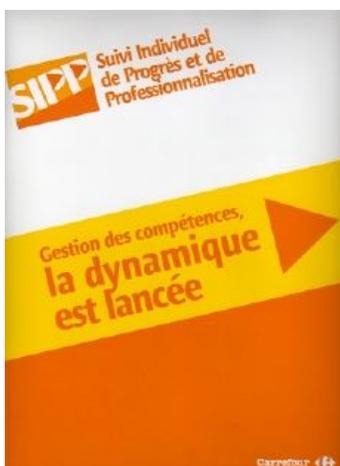
Il est donc opportun de ne pas revenir sur le passé mais d'aller vers l'avenir.

Relancer la formation

Propositions des organisations syndicales

La nouvelle loi sur la formation professionnelle, complexe et mal connue des salariés, a pourtant pour objectif de rendre chacun acteur du dispositif de formation. Cette loi doit donc être rendue plus accessible aux salariés.

Dans ce contexte, les thèmes de réflexion proposés pour les années 2006 et 2007 sont les suivants :



L'entretien professionnel au cœur du dispositif de formation

- L'entretien professionnel doit être la clef d'entrée pour bâtir un plan de formation adapté aux besoins individuels du salarié, tant dans le cadre de son évolution pro-

fessionnelle que dans l'anticipation des évolutions de son poste (nouvelles technologies par exemple).

- L'entretien professionnel doit être vécu comme un moment privilégié de dialogue et de respect entre le salarié et son manager, et non comme une sanction. Les obligations de chacun doivent donc être connues, les abus doivent être sanctionnés. L'entretien doit permettre également au salarié d'appréhender son avenir (notamment dans le cadre de la GPEC).

- Définir les règles à respecter dans le processus de l'entretien professionnel (SIPP/APA), en répondant notamment aux questions suivantes :

o Qui doit mener l'entretien et quelles sont les formations pour ces personnes ?

o Dans quelles conditions matérielles de prévenance, de durée se réalise-t-il ?

o Quel suivi et quelle formalisation à l'issue de l'entretien ?

Communiquer sur le plan de formation

- Le plan de formation doit être présenté aux salariés, comme l'est la stratégie du magasin. Il doit être suivi tout au long de l'année et pas uniquement lors des présentations en CE de fin d'année.

- Les priorités de Branche doivent être mieux communiquées, afin que les salariés puissent mieux appréhender leurs propres choix individuels de formation.

- L'entreprise doit se doter de moyens financiers et faire connaître ses efforts de formation, en octroyant un budget en cohérence avec ses ambitions. L'effort doit porter essentiellement sur les

formations des employés et non uniquement des cadres.

- Dans le cadre du suivi des formations, le dossier « Bien conduire ma formation » doit être réactualisé.



Clarifier le processus du DIF

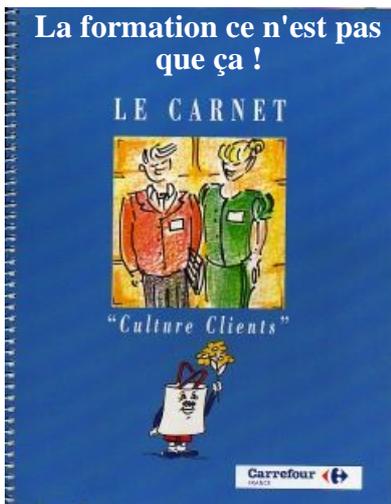
- Le DIF doit être valorisé dans le cadre du SIPP, dans le respect du projet professionnel du salarié.

- Une information claire doit rappeler que le DIF se fait à l'initiative du salarié, dans le cadre d'un choix concerté à 2 niveaux (salarié et manager) et non une décision unilatérale imposée par l'employeur.

- Les formations inscrites au titre du DIF doivent toutes être imputables.

- Le DIF peut être utilisé dans le cadre du plan de formation, à condition que cela se fasse en concertation entre le salarié et son manager.

- Les refus de prise en charge de DIF devraient être motivés par l'employeur, même si la loi ne l'impose pas.



Améliorer l'offre de formation pour les salariés

- Les formations Employés ressemblent trop à de l'information à ce jour.

Elles doivent être valorisantes et qualifiantes pour les salariés, notamment sur les métiers (vente, PFT, formations techniques) ; elles doivent permettre de faire la différence avec la concurrence.

- Les salariés doivent pouvoir connaître les formations existant dans leur domaine, ainsi que les formations pouvant mener vers les emplois de demain (GPEC).

- Le principe de la formation avant prise de poste pour les nouveaux embauchés doit être réaffirmé, le nouveau salarié doit y avoir accès dès son intégration.

- L'entreprise doit acter son engagement ferme à réaliser les formations sur le temps de travail (notamment dans le cadre du DIF).

- Développer également une culture tutorale, en s'appuyant notamment sur la compétence des Seniors.

Fonctionnement de la Com-

mission

- Le dialogue sur la formation entre les partenaires sociaux et la Direction doit permettre de faire progresser l'entreprise.

- La Commission doit avoir pour rôle principal le suivi des priorités de formation, avec notamment accès aux fiches pédagogiques disponibles dans GeF. La Commission doit avoir les moyens de faire respecter les décisions prises.

- Le travail de la Commission doit permettre de construire un accord d'entreprise, en fixant des règles, des principes, des priorités pour certaines populations (retour de congé parental, CDD ...)

Conclusion

La Direction ne s'est pas engagée écoutant et laissant la parole aux

délégations particulièrement aux représentants de la CFDT et de FO seules organisations syndicales maîtrisant réellement le sujet.

Ce relevé de proposition sera t-il pris en compte ?

La volonté de la CFDT de ne pas mélanger le **SIPP** (Suivi Individuel de Progrès et de **Professionnalisation**) avec l'entretien personnalisé sur un projet de formation sera difficile à mettre en place comme ne plus faire du DIF un simple outil du plan de formation professionnel mais un outil où le salarié pourra choisir librement une formation agréée par l'employeur et par lui.

Une prochaine réunion est programmée le Jeudi 19 octobre 2006. La CFDT écoutera avec attention les propositions de travail de la direction.

Chacun son tour !!

Droits à la formation

La formation professionnelle tout au long de la vie est un objectif majeur qui s'est traduit par la signature de l'accord national interprofessionnel le 20 septembre 2004, repris par la loi du 4 mai 2004. Cette loi a été suivie par un accord de branche signé, le 9 juin 2004. Cette nouvelle loi entérine notamment :

- L'augmentation du taux de contribution obligatoire des entreprises à la formation,

- La mise en place de l'entretien professionnel,

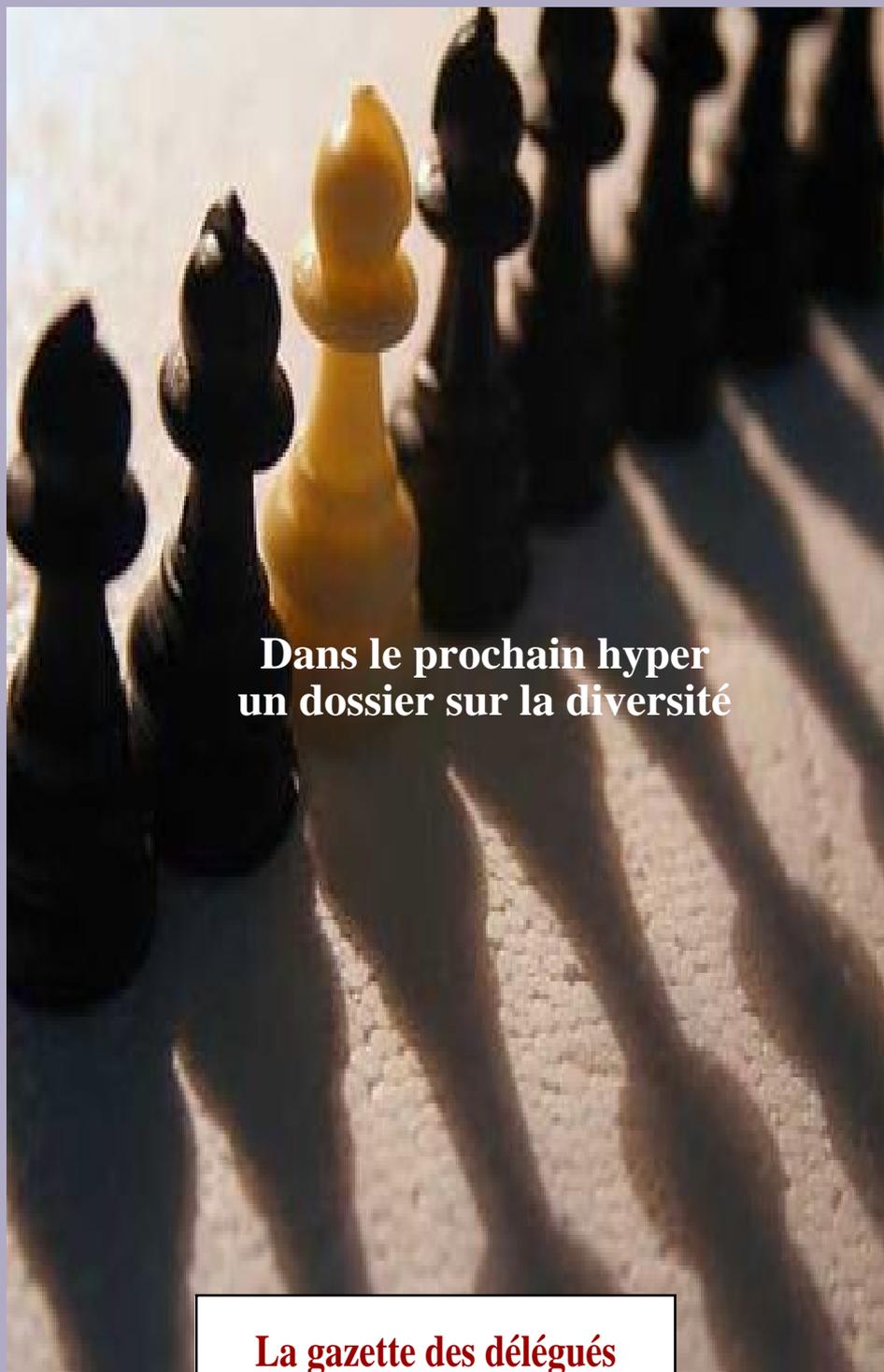
- L'évolution du plan de formation,

- La création du Droit Individuel à la Formation,

- La mise en place du contrat de professionnalisation,

- La mise en place de la période de professionnalisation.





**Dans le prochain hyper
un dossier sur la diversité**

**La gazette des délégués
CFDT Carrefour**

L'Hyper !